

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 janvier 2019

### **REMISE PAR REANA TAHERALY A THIERRY LAJOIE DE SON RAPPORT SUR « LA STRATEGIE D'INNOVATION URBAINE DE GRAND PARIS AMENAGEMENT »**

Comment aménager la ville à l'heure de la transition écologique et des révolutions numériques dans une ville-monde bousculée par l'économie immatérielle ? BIM, CIM, TIM, big datas et Internet des objets ont envahi le vocabulaire des acteurs de la ville en quelques années. L'agriculture urbaine et l'urbanisme transitoire fleurissent un peu partout. Les véhicules autonomes, les téléphériques urbains et les drones logistiques sont sur le point de faire leur apparition. Les GAFAM comme les start-up investissent l'urbain. Déjà on n'habite plus, on ne mange plus, on ne se déplace plus de la même manière en ville qu'il y a 10 ans. On en parle beaucoup. Mais que fait-on vraiment ? Et que faut-il vraiment faire ?

Et au fond, à quoi servent ces innovations ? Faut-il les envisager uniquement sous le prisme du progrès, notamment technologique ? Sont-elles des outils à la hauteur des défis économiques, sociaux et environnementaux qui se posent aux villes du XXIème siècle ? Elles recèlent évidemment des opportunités. Mais quels risques aussi ? De surcroît, ces bouleversements interrogent parfois radicalement les pratiques de l'aménageur public. Qu'en fait-il ?

C'est précisément pour réfléchir au sens de ces innovations et à la manière de les intégrer dans la conception et la réalisation de la centaine d'opérations d'aménagement urbain de Grand Paris Aménagement que Thierry Lajoie, directeur général, a demandé en septembre 2018 à Réana Taheraly de lui remettre un rapport relatif à la stratégie d'innovation urbaine de l'aménageur public de référence de l'Etat en Ile-de-France.

Fruit de 4 mois de travail, de dizaines d'entretiens et de réflexions partagées, ce rapport intitulé « Pour une stratégie d'innovation urbaine de Grand Paris Aménagement – La ville de demain, maintenant ou jamais ? » a été remis officiellement à Thierry Lajoie par Réana Taheraly, mercredi 23 janvier 2019.

L'originalité du rapport réside dans la pluralité des regards portés sur la thématique de l'innovation urbaine, restitué au travers de plusieurs contributions : Réana Taheraly l'interroge du point de vue de l'aménageur, l'enquêteur Harris Interactive introduit le point de vue des Franciliens, le média Usbek & Rica livre une vision prospective et de parti pris de la métropole à la française, et le document rend public l'intégralité de la contribution « Plaidoyer pour une ville complète » du directeur général de Grand Paris Aménagement au rapport « Du Grand Paris à Paris en Grand » remis au mois de juillet dernier par Roland CASTRO au Président de la République.

Sur le fond, le rapport souligne l'impérieuse conciliation des priorités environnementales, économiques et sociales et démontre qu'aucune ne va sans l'autre.

Face au foisonnement des innovations urbaines dans un univers qui va vite et qui est globalisé, le rapport met l'accent la mutation majeure à laquelle nous assistons : le passage de la ville de l'offre vers « une ville à la demande », où les usages commandent, bougent et redessinent les attentes et les besoins. Et affirme une conviction : la ville peut devenir le creuset des solutions à la survie de la planète. L'innovation urbaine devient alors l'outil au service de ce changement de paradigme.

Réana Tahéraly recommande ainsi à Grand Paris Aménagement, « *aménageur public de l'Etat et proche des territoires emprunt de sens et de valeurs* », de chercher à toujours placer l'innovation urbaine dans le cadre de principes fondamentaux, et de ne chercher à ne mettre en œuvre l'innovation urbaine, que pour servir ces principes fondamentaux. De la même manière que le Grenelle de l'Environnement en 2007 avait dicté des axes au « Contrat d'objectifs 2007-2013 » conclu entre l'Etat et l'ex-AFTRP, elle plaide pour que le nouveau Contrat d'objectifs élaboré en 2019 entre l'État et Grand Paris Aménagement s'appuie sur « *des principes fondamentaux : la ville vivante, la ville sobre, la ville circulaire, la ville attractive, la ville résiliente et la ville ensemble* », pour enfin proposer d'explorer dès 2019 plusieurs pistes d'action et de prendre une trentaine de premiers engagements à 5 ans qui toucheront les modalités de la fabrication et les usages de la ville de demain, et le modèle de l'aménageur de la ville de demain.

**Contact presse :**

[maelle.dauce@grandparisamenagement.fr](mailto:maelle.dauce@grandparisamenagement.fr)

[www.grandparisamenagement.fr](http://www.grandparisamenagement.fr)

@gpamenagement